

14 juil 2006 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 14 juillet 2006](#)

Ozone

Mise en oeuvre du plan fédéral de lutte contre l'acidification et l'ozone troposphérique 2004-2007

Mise en oeuvre du plan fédéral de lutte contre l'acidification et l'ozone troposphérique 2004-2007

Le Ministre de l'Environnement, Monsieur Bruno Tobback, a présenté au Conseil des Ministres le tableau synoptique des actions du plan fédéral de lutte contre l'acidification et l'ozone troposphérique. Le plan contient une série de mesures fédérales qui doivent contribuer à apporter une solution durable au problème de l'ozone. Les problèmes environnementaux provoqués par l'acidification et l'ozone troposphérique sont importants : dommages aux forêts, aux cultures et à la végétation en général. L'été 2003 a été caractérisé en Belgique par une canicule exceptionnellement longue. Comparé à l'été de 2000, on a constaté pendant cette période une augmentation de 30% du taux de mortalité chez les personnes de plus de 65 ans. Le plan fédéral comprend 33 actions dont 12 ont été complètement réalisées. Afin de rendre le plan opérationnel, le Conseil des Ministres a décidé de suivre les actions au moyen d'un tableau synoptique reprenant l'état d'avancement par action. Celui-ci servira d'input à l'évaluation du Plan national de lutte contre l'acidification et l'ozone troposphérique 2004-2007, qui aura lieu en octobre 2006 au sein de la Conférence interministérielle de l'environnement.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe